

## Troparty

### Communauté Intercommunale des Villes Solidaires



60 Cd 26 Pierrefonds  
Bp 370  
97410 Saint-Pierre

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Cathy Grondin  
[cathy.grondin@civis.re](mailto:cathy.grondin@civis.re)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



## CONTEXTE



Dans le cadre du Programme Local de Prévention de la CIVIS et plus précisément l'axe 6 (allongement de la durée de vie des objets) et afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif de réduction fixé par la loi Grenelle de -7% sur 5 ans des déchets ménages et assimilés, la CIVIS a souhaité mettre en oeuvre des actions visant à promouvoir le réemploi et compléter efficacement le dispositif des brocantes bien développé sur le territoire.

C'est pourquoi en 2011, suite à la rencontre avec l'association « les trokoeurs » et la mise en lumière de leurs difficultés à trouver des lieux pour la tenue de leur "troparty", une convention de partenariat a été élaborée. Le rôle de la CIVIS consistait en un soutien à la logistique (lieux, transport...), un appui en termes de communication amont et aval des actions (affiches, relais médias...) et une sensibilisation à la réduction des déchets lors des troc partys. L'association se chargeait du déroulement et de l'animation de la troparty et du stockage des objets.

Cette convention a fait l'objet d'une délibération en Conseil Communautaire.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Donner une 2nde vie aux objets, moins jeter car le troc permet aux particuliers d'échanger leurs objets avec d'autres personnes.

20 personnes par troparty.

### Résultats quantitatifs

Plus de 258 personnes ont participé aux 5 Trocs de 2011

### Résultats qualitatifs

Sensibilisation des visiteurs à la prévention des déchets

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Description de l'action:

Les troc-partys se déroulaient les dimanches matins de 9h à 11h. Tous les objets en bon état étaient acceptés (livres, vêtements, jouets, matériel de puériculture, DVD...) sauf les meubles et l'électroménager. Les personnes qui ramenaient leurs objets, se voyaient remettre un certain nombre de cœurs (points).

Les objets apportés étaient alors mis à disposition dans la salle directement après un contrôle de leur état. Avec les cœurs, les personnes pouvaient choisir ce qui les intéressaient. Si rien ne les intéressait, ils gardaient leur nombre de cœurs (suivi réalisé par l'association) et pouvaient ainsi venir à une autre troc-party soit sans rien amener soit en amenant à nouveau des objets. Si les personnes trouvaient des objets, le nombre de cœurs correspondant était alors déduit et ainsi de suite.

5 Troc party en 2011

1 tous les 2 mois

### **Moyens humains**

Le personnel de l'association et environ 3 agents de la cellule prévention des déchets

### **Moyens financiers**

Aucun

### **Moyens techniques**

Locaux des mairies ou de notre EPCI

### **Partenaires mobilisés**

Mairie

Association Les Trokoeurs

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

### **Facteurs de réussites**

Suite à la cessation d'activité de l'association Trokoeurs, nous sommes actuellement à la recherche d'un nouveau partenaire afin de relancer les trocpartys.

### **Difficultés rencontrées**

Chaque participant apporte les objets dont il ne se sert plus (DVD, livres, vêtements, accessoires de mode, articles de sports...) et se voit remettre des "points cœur" en échange de chacun de ses articles. En retour, il obtient le droit d'échanger ces "points cœur" contre les objets ramenés par les autres troqueurs.

### **Recommandations éventuelles**

Fiabiliser le partenariat avec une association existant depuis longtemps

---

### **Mots clés**

PREVENTION DES DECHETS | REEMPLOI | MENAGE | COOPERATION LOCALE

### **Dernière actualisation**

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### **Contact ADEME**

Christel THURET

[christel.thuret@ademe.fr](mailto:christel.thuret@ademe.fr)

Direction régionale Outre Mer